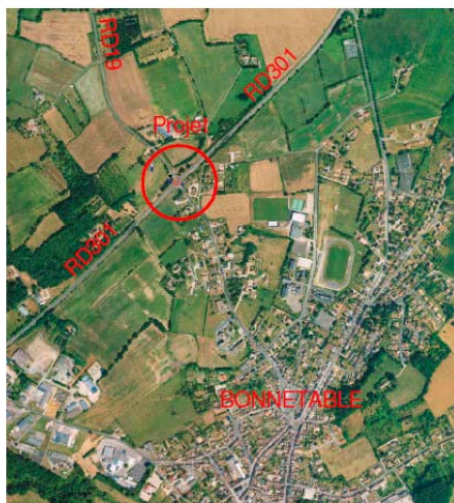


COMMUNIQUE DE PRESSE

Bonnétable, mercredi 20 septembre

En présence de **Dominique Le Mèner**, président du Conseil départemental de **Frédéric Beauchef**, président de la Commission Infrastructures routières de **Véronique Cantin** et **Thierry Lemonnier**, conseillers départementaux et de **Jean-Pierre Vogel**, Sénateur-Maire

Bonnétable : un giratoire entre la route de Mamers et la route de Marolles-les-Braults



Le Département de la Sarthe a décidé de construire un giratoire à Bonnétable au carrefour de la route Mamers (RD301) et de Marolles-les-Braults (RD19) en lieu et place d'un carrefour « tourne à gauche ». Les travaux qui démarrent, dureront jusqu'à fin-novembre pour un coût de 350 000 € financés par le Département.

4900 véhicules/jour au carrefour

Le trafic 2015 sur la déviation de Bonnétable est de 3884 véhicules par jour, dont 12% de poids-lourds. Sur la route de Marolles-Les-Braults, le trafic 2015 est de 1052 véhicules par jour, dont 7% de poids-lourds, soit près de 5000 véhicules par jour empruntant ce carrefour.

Sécuriser ce carrefour

L'objectif est d'améliorer la sécurité des usagers de la route dans ce carrefour en faisant réduire les vitesses et en facilitant les mouvements entre Marolles les-Braults et Bonnétable et les passages des usagers venant des voies secondaires et tournant à gauche pour emprunter la déviation.

Le futur rond-point

Le projet consiste à créer un rond-point de **18 m de rayon extérieur**, légèrement déporté vers Marolles-Les-Braults. Les travaux ont démarré. Auparavant, le réseau EDF ont été modifié dans le carrefour.

L'îlot central sera minéralisé comme celui avec la route de Maresché.

Par ailleurs, le Département a acquis une portion de terrain qui va permettre d'améliorer la visibilité en arrivant sur le rond-point depuis Marolles (RD19).

Quelques perturbations de circulation

La route de Marolles RD 19 sera fermée et déviée, pendant la construction, côté nord.

La rue de Horncastle (RD 19 en agglomération de Bonnétable) sera fermée en son extrémité le temps de la construction du rond-point côté sud.

La circulation sera maintenue sur la déviation, sauf pendant une journée pour la réalisation du tapis final.


Ponctuellement, la circulation pourra être alternée.

Montant

L'entreprise Colas réalise les travaux.

Le montant de cette opération inscrite au schéma routier 2016, est de l'ordre de **350 000 €** entièrement financés par le Conseil départemental.

www.sarthe.fr

lucie.desnos@sarthe.fr
 @LucieDesnos

Contact presse :

Lucie Desnos +33(0)6 85 41 09 48
+33(0)2 43 54 72 99

